

SITUATION DE HANDICAP

Combien de temps faut-il pour obtenir une réponse du fonds départemental de compensation?

Publié le : 25 juin 2020

A partir du moment où le dossier est complet, avec l'ensemble des justificatifs demandés, il est inscrit à l'ordre du jour du prochain comité de gestion, qui se réunit une fois par mois, sauf en période estivale et en décembre.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

LE DÉPARTEMENT
meuse